Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble du territoire.

Les Services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

L'enquête sur la justice en France est une enquête du service statistique du ministère de la Justice, réalisée avec l'appui de l'Insee.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnus d'**intérêt général** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par la Statistique publique sont conformes à la loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques [Loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée].

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses!



NOUS SUIVRE











Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La lettre d'information de votre région

NOUS CONTACTER



par courriel : rubrique « Aide » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr

▶ par téléphone : 09 71 10 02 81* du lundi au vendredi

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr



ENQUÊTE

LA JUSTICE EN FRANCE









Mesurer pour comprendre

UNE ENQUÊTE POUR MESURER L'OPINION DES PERSONNES SUR LA JUSTICE EN FRANCE

L'enquête sur la justice en France a pour objectif de mesurer votre opinion sur la justice, que vous ayez déjà eu affaire à elle ou non. Avez-vous confiance en la justice ? Quel est votre degré de satisfaction dans cette institution? L'enquête vise aussi à comprendre les raisons qui font que vous renoncez parfois à recourir à la justice, alors que vous pourriez le faire (exemple : avoir un conflit avec son voisin ou son propriétaire mais ne pas recourir à la justice).

POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de personnes est donc tiré aléatoirement. Vous en faites partie.

VOTRE RÉPONSE EST ESSENTIELLE

Même si vous n'avez jamais eu affaire à la justice, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations soit prise en compte.

VOS DONNÉES SONT ANONYMES, **VOS RÉPONSES PROTÉGÉES**



VOS RÉPONSES ONT PERMIS **DE SAVOIR QUE...**

▶ En 2013, plus d'1 Français sur 2 déclarait avoir confiance en la iustice en France.





▶ Toutefois, 9 personnes sur 10 estimaient qu'il fallait réformer la justice. Ils lui reprochaient en particulier sa lenteur (95 %) et sa complexité (88 %).



- ▶ 1 Français sur 3 avait déjà eu une expérience avec la justice...
 - 7 sur 10 dans une affaire civile.
 - 3 sur 10 dans une affaire pénale.

Droit civil - Droit pénal

ENTRE QUI ET QUI?





Entre des personnes privées : d'un côté le plaignant, de l'autre le défendeur



Entre un accusé et la société. représentée par le Ministère public (ou « parquet »)

Comment se déroule l'enquête?

L'ENQUÊTE SE DÉROULE **ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2024**

Vous répondez à l'enquête par internet.



- Le courrier postal que vous avez recu vous indique le lien vers le portail sécurisé de réponse ainsi que votre identifiant pour vous y connecter.
- ▶ Répondre à l'enquête vous prendra environ 20 minutes.

Retrouvez les informations sur cette enquête sur justice.gouv.fr



Accueil > Documentation > Études et statistiques > Enquêtes > Enquête sur la justice en France (EJF – 2024)